



Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036909

HAL Id: hceres-02036909

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036909>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100018221
Domaine : DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La mention « Droit » qui fait l'objet d'une demande de renouvellement par l'établissement, est une formation générale qui témoigne d'un choix équilibré d'enseignements entre le droit privé et le droit public, avec une spécialisation en L3. Elle se décompose en quatre parcours : « Droit », « Droit spécialisation Anglais », « Droit spécialisation Espagnol », et « Europe ». Au sein du PRES, cette licence se différencie de celle délivrée par l'Université Paris 11 dans la mesure où cette dernière ne propose pas d'enseignement en Science politique. Cette mention est donc de ce point de vue spécifique. De plus, le seul débouché en master en Science politique au sein du pôle n'existe qu'à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ).

Le projet pédagogique est très lisible et diversifié (quatre parcours). Son contenu constitue un ensemble cohérent sur les six semestres avec des UE d'ouverture ou libres sur l'ensemble des trois années. On peut également noter que la mention est ouverte sur l'international avec le parcours « Europe », ou encore avec un poids notable d'enseignements en langues étrangères (près de 100 heures).

Quelques améliorations pourraient toutefois être apportées en matière de pilotage de la formation, d'appui en termes de compétences transversales ou encore d'aide à la réussite (tutorat obligatoire, travail individualisé ou en petits groupes...) dans un contexte où le taux de réussite peut être parfois un peu faible comme c'est le cas du parcours « Droit » (58 %). Pour l'ensemble des parcours, l'introduction en L3 d'une UE stage pourrait donner une assise en matière d'ouverture sur le monde professionnel, susceptible d'être consolidée en faisant appel à des intervenants professionnels, encore trop peu présents dans l'équipe pédagogique. On ajoutera enfin que des progrès sont attendus en matière d'évaluation des enseignements et des étudiants.

Malgré ces quelques points sur lesquels on peut attendre des améliorations sensibles, la mention est relativement bien intégrée dans l'offre de formation de l'UVSQ.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Le projet pédagogique de la mention est lisible et clair. |
| 2- | La mention se décline en quatre parcours cohérents qui permettent d'asseoir une offre diversifiée dans le domaine Droit et Science Politique. |
| 3- | La formation est ouverte sur l'international : parcours « Europe », poids des enseignements en langues étrangères (près de 100 heures). |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Les compétences transversales ne sont pas développées. |
| 2- | Le projet pédagogique demeure peu ouvert sur le monde professionnel (pas de stage intégré dans le cursus, présence limitée des professionnels dans l'équipe pédagogique). |
| 3- | Un faible taux de réussite en L3 est à noter pour le parcours droit (58 %). |

Recommandations :

Les recommandations et la suggestion de quelques pistes d'amélioration se concentrent principalement sur les points suivants : le dispositif d'aide à la réussite, le projet pédagogique en lui-même et l'évaluation.

Concernant le premier point, la formation devrait encourager pour le niveau L1 l'acquisition de compétences transversales telles que la méthodologie du travail universitaire, et favoriser un dispositif de suivi et d'encadrement pédagogiques complémentaires (méthodologie en petits groupes, mises à niveau, tutorat obligatoire...).

Concernant le deuxième point, des compétences additionnelles telles que les compléments de type C2i devraient également être proposées. De tels efforts pourraient réellement contribuer à l'amélioration des taux de réussite (parcours « Droit » notamment) et contribuer à une plus large insertion des diplômés sur le marché du travail. Par ailleurs, il est regrettable que le projet pédagogique soit trop peu ouvert sur le monde professionnel. Il serait souhaitable de proposer à terme un stage intégré dans le cursus, et d'envisager également une participation plus large et visible des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique.

Enfin, sur l'évaluation des étudiants et des enseignements, un effort particulier serait apprécié, effort qui pourrait conduire à un meilleur pilotage de la mention.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B